

PROCHAINE RENTRÉE AUTOMNE 2020

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau V minimum,

Ou avoir le niveau seconde

Ou justifier de 3 années de travail à temps plein quelque soit le secteur d'activité.

DÉBOUCHÉS

Installation comme exploitant(e) agricole (capacité agricole permettant de bénéficier des aides « jeune agriculteur » à l'installation)

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé (30km sud-ouest de Poitiers) et éventuellement autres CFPPA du Poitou-Charentes selon le projet de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du site du CFPPA. Véhicule personnel fortement conseillé

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité en fonction de votre situation, nous contacter.

CONTACTS

Magalie MAGNÉ (coordination)

Mireille HERVÉ (secrétariat)
05.49.43.80.62

cfppa.venours@educagri.fr



Nous vous proposons un parcours de formation individualisé en fonction de votre projet professionnel notamment en :

- Maraîchage biologique
- Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)
- Autres sur demande
- Grandes cultures
- Apiculture

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **C1- Se situer en tant que professionnel**
C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
C1.2- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leurs histoires, leurs fondements, leurs organisations
- **C2- Piloter le système de production**
C2.1- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
C2.2- Gérer le travail
- **C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**
C3.1- Combiner les différentes activités liées aux productions
C3.2- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions
- **C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
C4.1- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
C4.2- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- **C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise**
C5.1- Commercialiser un produit ou un service
C5.2- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- **C6 & C7, 2 UCARE au choix - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers :**
BSXS Prestation de travaux agricoles
BCSF Stockage à la ferme
BTAF Accueil public à la ferme
BBCR Conduite d'un rucher
BDPP Production de plantes aromatiques et médicinales
BIPA Transformation de plantes aromatiques et médicinales

Les voies d'accès au diplôme : en fonction de vos diplômes et / ou de vos expériences professionnelles, possibilité de Validation des Acquis Académiques (VAA) ou Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Durée de la formation : octobre à juin en centre (924 h) et 8 semaines de stage en entreprise (280 h). Rythme 35 h / semaine. 2 semaines de congés.